

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



DELEGATIONS DE SIGNATURE

données par

M. Gérard GAVORY
Préfet de la Manche
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite



Arrêté du 11 janvier 2021
signé par le Préfet de la Manche:
M. Gérard GAVORY

NUMÉRO SPÉCIAL N° 2



LE CONTENU INTÉGRAL DES TEXTES ET/OU LES DOCUMENTS ET PLANS ANNEXÉS
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée et sur le site Internet de la préfecture:
<http://www.manche.gouv.fr>

RUBRIQUE: PUBLICATION - ANNONCES ET AVIS - RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

S O M M A I R E

I – DELEGATIONS DE SIGNATURE.....	3
<i>DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES INTERMINISTÉRIELLES.....</i>	<i>3</i>
<i>Annexe 9 à l'arrêté n°2021-02 – VN du 4 janvier 2021 MODIFIÉE donnant délégation de signature à Mme Martine CAVALLERA-LEVI, directrice départementale des territoires et de la mer.....</i>	<i>3</i>
<i>DIRPJJ : DIRECTION INTERRÉGIONALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE GRAND OUEST.....</i>	<i>4</i>
<i>Arrêté n° 2021-14 portant délégation de signature à Mme Sophie DU MESNIL-ADELÉE, directrice interrégionale par intérim de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Ouest.....</i>	<i>4</i>

I – DELEGATIONS DE SIGNATURE

C - SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT
Directions Départementales Interministérielles

Annexe 9 à l'arrêté n°2021-02 – VN du 4 janvier 2021 MODIFIÉE donnant délégation de signature à Mme Martine CAVALLERA-LEVI, directrice départementale des territoires et de la mer

ANNEXE 9

code	PRODUCTION – ORGANISATION ECONOMIQUE ET CONJONCTURE a) <u>commission départementale d'orientation agricole</u>
A9-a2	Dérogations retraite : - décisions relatives aux autorisations temporaires de poursuite d'activité
A9-a3	D.J.A. – P.I.D.I.L. – PI - AITA : - Décisions relatives à l'installation des jeunes agriculteurs et aux prêts bonifiés - Décisions en matière d'aides relatives au programme pour l'installation des jeunes en agriculture et de développement des initiatives locales (PIDIL) (art. R.343-3 à R.343-18 et R.348-3 du code rural) - Décisions en matière d'accompagnement à l'installation et la transmission en agriculture
A9-a4	Maîtrise de la production laitière : - Décisions relatives à la cessation d'activité laitière et transferts de terre sans lait (TSST) - Décisions relatives aux transferts de quantités de références laitières - Décisions relatives à l'attribution de références laitières supplémentaires - Décisions relatives au regroupement d'ateliers laitiers
A9-a5	Agriculteurs en difficulté : « Agridiff » : - Décisions relatives à la procédure agriculteurs en difficulté - Décisions en matière d'aide transitoire favorisant l'adaptation de l'exploitation agricole - Décisions relatives aux aides à la réinsertion professionnelle (art. R 352.15 et suivants du code rural).
A9-a6	Dispositions relatives aux élevages en zone d'excédent structurel d'azote et autres zonages liés (décret n° 2001-34 du 10 janvier 2001)
	b) <u>GAEC</u>
A9-b1	Décisions relatives à l'agrément des G.A.E.C. (art. L.323.1 à L.323.16 du code rural)
	c) <u>baux ruraux</u>
A9-c1	Arrêtés de changement de destination des terres agricoles (art. L.411.32 du code rural).
	d) <u>maîtrise de la production bovine et ovine</u>
A9-d1	Décisions en matière de transferts de droits à prime animale
	e) <u>aides européennes à l'exploitation agricole</u>
A9-e1	- Décisions relatives aux aides pour le maintien du troupeau des vaches allaitantes, les ovins et les caprins - Décisions relatives aux aides animales - Décisions relatives aux aides découplées (verdissement, paiement redistributif) - Décisions relatives au complément jeunes agriculteurs - Décisions en matière d'aides aux cultures - Décisions relatives aux prêts bonifiés - Décisions en matière de primes à l'abattage - Décisions relatives aux aides compensatrices - Décisions relatives aux aides à l'assurance-récolte et aux indemnités compensatoires des handicaps naturels (ICHN) et aux conséquences données aux contrôles administratifs
	f) <u>mesures agri-environnementales, contrats d'agriculture durable (CAD) et contrat agri-environnemental</u>
A9-f1	- Décisions en matière de mesures agri-environnementales : mesures zonales et opérations locales d'environnement - Décisions en matière de mesures agro-environnementales et climatiques - Décisions relatives aux aides à l'agriculture biologique - Décisions en matière de prime herbagère agro-environnementale - Toutes décisions relatives aux contrats d'agriculture durable (CAD) et contrat agri-environnemental
	g) <u>calamités agricoles</u>
A9-g1	- Préparation de l'arrêté préfectoral fixant la composition du comité départemental d'expertise des calamités agricoles. - Saisine et information du comité départemental d'expertise - Paiement des calamités agricoles Préparation du barème d'estimation des dommages
	h) <u>maîtrise des pollutions d'origine agricole</u>
A9-h1	Toutes décisions relatives aux programmes de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA 1 et 2)
	i) <u>droit à paiement</u>
A9-i1	Tous les actes, décisions et documents relatifs à la mise en œuvre des droits à paiement unique
A9-i2	Tous les actes décisions et documents relatifs à la mise en oeuvre des droits à paiement de base

	j) développement rural
A9-j1	Toutes décisions relatives aux aides européennes FEADER des axes 3 " qualité de vie et diversification de l'activité rurale" et 4 "LEADER" (développement dynamique des territoires)
	k) divers
A9-k1	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêtés relatifs à la prime au boisement des superficies agricoles (règlement CEE n° 2080.92 du conseil du 30.06.1992 - décret n° 94.1054 du 1.12.94-règlement CEE n° 2329.91) - Arrêtés relatifs à la destruction du gui et des chardons (arrêté ministériel du 30.07.1970 concernant la lutte contre les ennemis des cultures) - Agrément des intermédiaires pour la collecte des oléagineux - Arrêtés relatifs aux organismes nuisibles aux végétaux soumis à des mesures de lutte obligatoire - Arrêtés relatifs à la déclaration de surface dans le cadre de la politique agricole commune - Décisions relatives aux aides à l'amélioration des terres octroyées dans le cadre de la mesure J du programme de développement rural national (PDRH) - Arrêtés relatifs aux aides "de minimis" à l'agriculture raisonnée (arrêté interministériel du 22 mars 2006 relatif à l'aide à l'agriculture raisonnée) - Décisions relatives aux autres aides "de minimis" - Toutes décisions relatives aux aides conjoncturelles aux exploitations agricoles
	n) plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAE)
A9-n1	Toutes décisions relatives au plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles y compris toutes décisions relevant du dispositif 4.1.1 (investissements dans les exploitations agricoles pour une triple performance économique, sociale et environnementale) du PDR de Basse-Normandie 2014-2020
	m) copies
A9-o1	Copies de tous actes ou décisions intervenus dans le domaine de la production et l'organisation économique et conjoncture et ampliations d'arrêtés



DIRPJJ : Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Grand Ouest

Arrêté n° 2021-14 portant délégation de signature à Mme Sophie DU MESNIL-ADELÉE, directrice interrégionale par intérim de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Ouest

Vu le code civil et notamment les articles 375 à 375-8 ;
Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 312-1 et suivants ;
Vu l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 modifiée relative à l'enfance délinquante ;
Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
Vu le décret n° 88-949 du 6 octobre 1988 modifié relatif à la réhabilitation des personnes physiques, établissements, services ou organismes publics ou privés auxquels l'autorité judiciaire confie habituellement des mineurs ;
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
Vu le décret n° 2010-214 du 2 mars 2010 relatif au ressort territorial, à l'organisation et aux attributions des services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse et notamment son article 5 ;
Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;
Vu le décret du 7 mai 2019 portant nomination de M. Gérard GAVORY, préfet de la Manche ;
Vu l'arrêté ministériel du 25 octobre 2016 portant modification de l'arrêté du 17 mars 2010 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de la protection judiciaire de la jeunesse ;
Vu l'arrêté ministériel du 31 décembre 2020 portant nomination de Mme Sophie DU MESNIL-ADELÉE en qualité de directrice interrégionale par intérim de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Ouest ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

Art. 1 : Délégation de signature est donnée à Mme Sophie DU MESNIL-ADELÉE, directrice interrégionale par intérim de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Ouest, à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions et de ses compétences exercées pour le compte du préfet, tout document, correspondance et rapport relatif à :

- l'instruction des dossiers pour les établissements et services relevant conjointement du représentant de l'État dans le département et du président du conseil départemental (articles 375 à 375-8 du code civil) ;
- l'instruction des dossiers portant création, transformation et extension d'établissements et services autorisés et habilités ;
- la procédure préparatoire à l'établissement des budgets et à la fixation des tarifs des établissements et des services autorisés et habilités ;
- l'élaboration des arrêtés habilitant les établissements et services auxquels l'autorité judiciaire confie des mineurs.

Art. 2 : Sont exclus de la présente délégation :

- les décisions de création, de tarification et d'habilitation des établissements visés en article 1er,
- les mémoires introductifs d'instance et mémoires en réponse.

Art. 3 : En application de l'article 44 du décret du 29 avril 2004 modifié, Mme Sophie DU MESNIL-ADELÉE, directrice interrégionale par intérim de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Ouest, peut, sous sa responsabilité, subdéléguer sa signature à des agents placés sous son autorité pour ce qui concerne le présent arrêté. Cet arrêté ou décision doit faire l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs.

Art. 4 : Le secrétaire général de la préfecture et la directrice interrégionale par intérim de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Ouest sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui entrera en vigueur à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.

